



Centre for Drug Research and Development (CDRD)

Présentation au Comité permanent des finances de la Chambre des communes
dans le cadre des consultations prébudgétaires

5 août 2016

Résumé

Le Centre for Drug Research and Development (CDRD) appuie sans réserve la priorité du budget de 2017 qui vise à ce que les entreprises canadiennes soient en mesure « **d'atteindre leurs objectifs en matière d'expansion, d'innovation et de prospérité et ainsi contribuer à la croissance économique du pays** ». Notre présentation porte donc sur la nécessité de disposer d'un solide « écosystème de l'innovation » qui appuie le secteur national des sciences de la santé et, plus particulièrement, sur la façon dont les incubateurs et les accélérateurs comme le CDRC peuvent appuyer de la meilleure façon possible des entrepreneurs en établissant de nouvelles entreprises durables et en faisant en sorte que les petites et moyennes entreprises (PME) existantes puissent devenir de solides entreprises.

Le CDRD est la seule entreprise nationale de développement et de commercialisation de médicaments qui offre les compétences et l'infrastructure nécessaires pour transformer les recherches fondamentales dans le domaine de la santé menées dans nos universités et dans les PME, en des produits commercialisés destinés à améliorer la santé humaine. Pour ce faire, le CDRD s'est établi une réputation internationale et a créé un avantage concurrentiel pour le Canada. Toutefois, pour maintenir cet avantage et réaliser le plein potentiel de l'industrie canadienne des sciences de la santé, le CDRD a besoin de l'appui continu de ses partenaires de financement des secteurs public et privé jusqu'à ce qu'il ait atteint l'autosuffisance financière. Le CDRD est heureux du financement temporaire de deux ans (32 millions de dollars) prévu dans le budget 2016 et collabore activement avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada afin de définir le cadre de ce financement. Ce soutien est indispensable pour permettre au CDRD de maintenir ses activités de base à court terme et pour poursuivre son action aux répercussions importantes dans l'avenir, nous souhaitons collaborer avec le gouvernement fédéral en vue de l'élaboration de mécanismes stratégiques à long terme à l'aide desquels les organisations efficaces et percutantes, comme le CDRD, peuvent continuer à obtenir des résultats pour les Canadiens.

Le CDRD tire parti de son réseau afin d'appuyer activement l'élaboration de la stratégie d'innovation du Canada. Nous croyons que cette stratégie sera cruciale pour assurer la durabilité et la croissance de l'industrie canadienne des sciences de la santé. Il s'agit d'une occasion, pour le gouvernement du Canada, de veiller à ce que nous adoptions une approche globale afin de favoriser l'innovation, à l'aide de solides incubateurs et accélérateurs, comme le CDRD, qui jouissent d'un solide appui et d'éléments critiques d'un écosystème dynamique.

Nous croyons que cette participation, en plus des antécédents impeccables du CDRD à titre de noyau central pour le secteur des sciences de la santé de la Colombie-Britannique, nous confère un avantage unique pour offrir le point de vue suivant sur la façon de favoriser un solide écosystème de recherche sur la santé, plus particulièrement en ce qui a trait au rôle précis que joue le CDRD à titre de moteur national du développement et de la commercialisation des médicaments au Canada.



Favoriser un solide écosystème de recherche sur la santé au Canada

Le Canada a un long et fier parcours en matière de découvertes scientifiques. Cependant, au cours des dernières années, notre position internationale a reculé de façon marquée, plus particulièrement en ce qui a trait à la transposition de nos travaux de recherche de calibre mondial en des innovations et de nouveaux produits commerciaux. Le Canada est doté des bases d'une industrie des sciences de la santé dynamique en vue du développement de produits commerciaux. Cette position enviable découle directement du long historique de soutien du secteur public canadien de la recherche fondamentale en santé par le truchement d'organismes de premier plan comme les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), Génome Canada, etc. Toutefois, les décideurs partout dans le monde doivent relever le défi de la transposition de cet énorme potentiel de recherche en un potentiel commercial intégral : nouveaux médicaments pour les patients et avantages sociétaux et économiques optimaux.

Tous les jours, on peut entendre aux manchettes : « *Une nouvelle découverte excitante donne de l'espoir aux patients* ». Mais souvent, ces percées prometteuses ne se transforment pas concrètement en médicaments innovateurs permettant de sauver ou de changer des vies parce que les universités et/ou les petites entreprises qui ont fait ces découvertes ne disposent pas de l'expertise spécialisée, de l'infrastructure ou du financement dédié nécessaire pour les développer et donc en réaliser la pleine valeur potentielle.

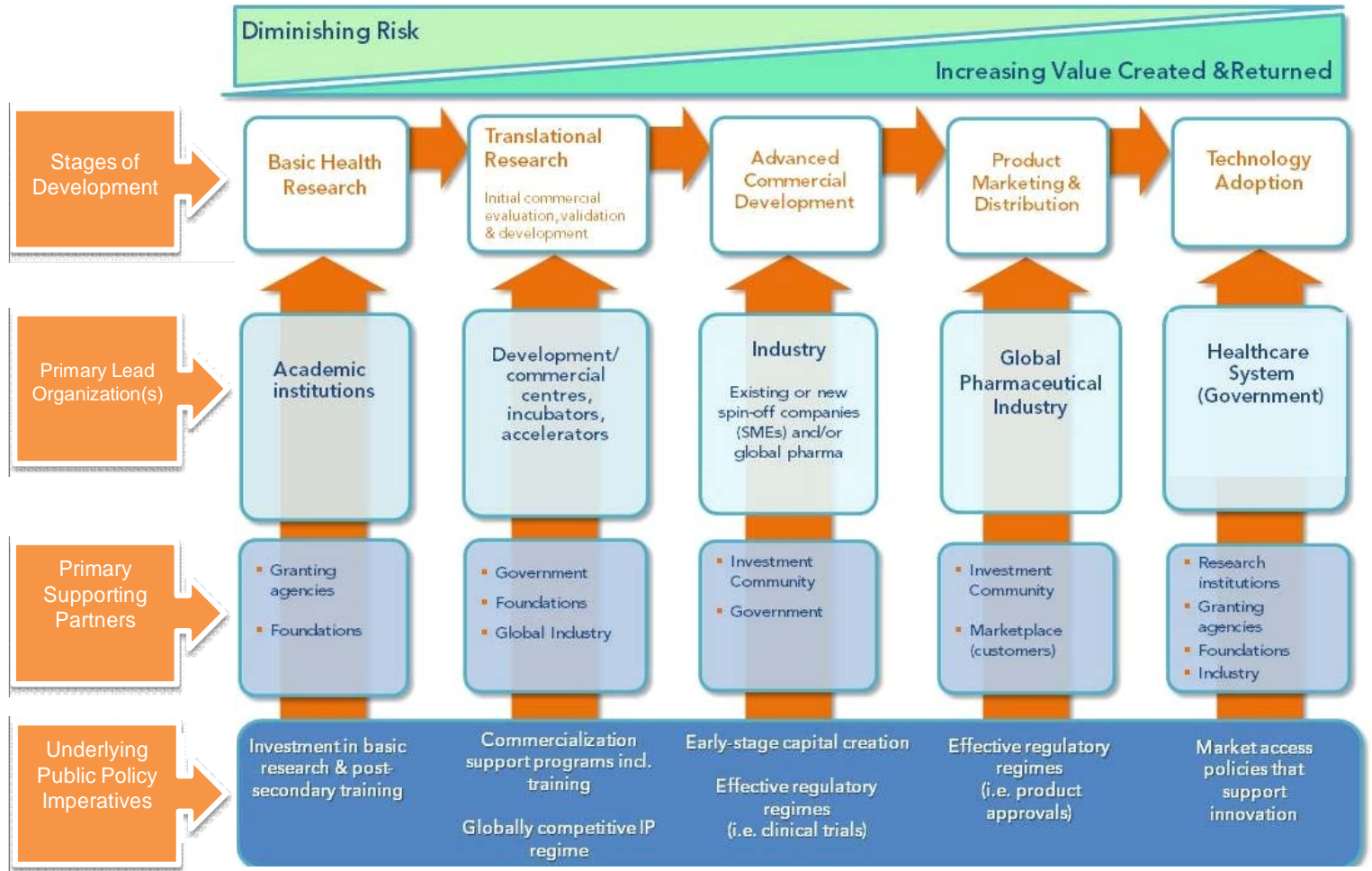
En toile de fond de ces difficultés, on retrouve la situation de la recherche et de la commercialisation en santé. On constate que les coûts de la recherche et du développement, de l'évaluation clinique et de la prestation des soins de santé sont en hausse constante, que les obstacles réglementaires et en matière de remboursement sont de plus en plus difficiles à surmonter et que les investissements en capital-risque continuent d'être dirigés vers les occasions moins risquées aux étapes ultérieures et validées, ce qui laisse bien peu de financement aux étapes précoces pour développer de nouveaux produits thérapeutiques. Comme il est de plus en plus difficile de mettre sur le marché de nouveaux médicaments et d'autres produits thérapeutiques, et que les coûts et les risques associés augmentent de plus en plus, les différentes parties prenantes (universités et organismes subventionnaires, organismes de recherche translationnelle, incubateurs et accélérateurs, en passant par les fondations, gouvernements et l'industrie) doivent se soutenir entre eux et s'acquitter de leurs rôles clés pour alléger efficacement les risques associés aux nouvelles technologies, tirer le maximum des ressources et combler les lacunes du continuum du développement.

Cette interdépendance favorise la mise en place et le développement d'un écosystème intégral des sciences de la santé qui jouit d'un soutien adéquat et bien aligné. Une matrice complète, dynamique et pleinement optimisée comme celle présentée ci-après permettra au Canada d'obtenir des résultats économiques et en matière de santé grâce à la recherche financée aujourd'hui, et il sera aussi le générateur de l'innovation de calibre mondial découlant de cette recherche.

Partout dans le monde, le CDRD s'est imposé comme centre translationnel reconnu, qui constitue un élément essentiel de cette matrice tirant parti de ce potentiel d'innovation.



Matrice de l'écosystème de l'innovation en matière de santé au Canada





Le CDRD : un élément critique de l'écosystème des sciences de la santé La commercialisation de la recherche en santé est notre objectif

Le CDRD, dont le siège se trouve en Colombie-Britannique et qui a des alliances partout au pays, est non seulement un noyau central du secteur des sciences de la Colombie-Britannique, qui est un chef de file, mais aussi le moteur national du développement et de la commercialisation de médicaments. Il offre les compétences et l'infrastructure nécessaires pour transformer les recherches fondamentales dans le domaine de la santé menées dans nos universités, de même que les technologies thérapeutiques aux premiers stades de développement dans les PME canadiennes, en des produits commercialisés destinés à améliorer la santé humaine. Pour ce faire, le CDRD travaille activement à faire de l'industrie nationale des sciences de la santé un moteur pleinement optimisé de prospérité économique pour le pays.

Le CDRD a été créé en 2007, avec l'aide du gouvernement fédéral, principalement par l'entremise du programme des Centres d'excellence en commercialisation et en recherche (CECR), ainsi que l'aide du gouvernement de la Colombie-Britannique et du secteur privé. Le CDRD a développé et mis en place avec succès un modèle de partenariat de renommée mondiale axé sur le partage des risques et des gains, qui s'est avéré un moyen efficace de faire avancer les technologies innovatrices le long du continuum de l'innovation et en les enrichissant au fil du processus.

La voie à suivre pour concrétiser la vision définitive du CDRD comporte trois phases de développement organisationnel de sept ans, la deuxième phase étant le point principal abordé dans le plan.

■ Phase I (2007-2014) : Renforcement des capacités

Cette phase se caractérise par la mise en place d'une infrastructure de base, principalement l'administration générale en Colombie-Britannique, et par le savoir-faire et les partenariats qui servent à valider et à faire progresser un certain nombre de technologies dans des domaines scientifiques restreints.

■ Phase II (2015-2022) : Atteinte d'une masse critique pour la commercialisation

Cette phase se caractérise par la constitution d'une capacité complémentaire destinée à accroître la présence et le soutien à l'échelle nationale et à garantir un fonctionnement à un degré suffisant pour optimiser toute la possibilité de commercialisation qui découle des investissements effectués par le gouvernement dans la recherche de base, en plus de générer le solide canal dont le CDRD/CDRD Ventures Inc. a besoin pour assurer sa propre autodurabilité.

Vision

Établissement d'un écosystème global, dynamique et pleinement optimisé en sciences de la santé intégrant et soutenant l'innovation dans la recherche, la commercialisation et les soins.

Mission

- Jouer un rôle de chef de file mondial dans la réduction des écarts en matière de commercialisation afin de transformer les découvertes des premières étapes en nouveaux médicaments.
- Former de façon unique la prochaine génération de travailleurs hautement qualifiés afin qu'ils soient en mesure de stimuler le développement des médicaments de demain.

Mandat

Travailler en partenariat avec les universités, l'industrie, le gouvernement et les fondations afin de repérer les découvertes prometteuses et d'alléger les risques qui y sont associés et de les transformer en occasions d'investissement pour le secteur privé.



▪ **Phase III (2023 et par la suite) : Atteinte de l'autosuffisance**

Cette phase se caractérise par la génération d'un certain degré de recettes commerciales qui pourront appuyer le CDRD/CDRD Ventures Inc. sans soutien subséquent de la part du secteur public.

Dans le cadre de la première phase de développement, le CDRD s'est imposé comme un partenaire de choix pour plus de 50 universités affiliées, 26 petites entreprises et entrepreneurs des sciences de la santé, 6 sociétés pharmaceutiques mondiales et plusieurs fondations axées sur les patients, afin d'effectuer, d'évaluer, de développer et de commercialiser les découvertes les plus prometteuses.

L'un des principes directeurs du CDRD indique de s'appuyer sur ses points forts et de combler les lacunes, plutôt que de reproduire une capacité qui existe déjà au Canada. En plus de ses capacités techniques et de son infrastructure essentielle, le CDRD a établi des relations afin d'accroître ses capacités de développement de médicaments en établissant des noyaux, des partenariats efficaces et des affiliations avec des groupes clés qui offrent au CDRD un accès privilégié à un canal de découvertes initiales et à un certain nombre de plateformes de partenaires complémentaires partout au pays.

Grâce à cette approche, le CDRD a pu tirer parti des points forts du Canada, et constituer un réseau correspondant, sur les plans régional et technologique, créant ainsi une « super grappe » unique au monde.

Fostering a National Health Sciences Super Cluster



Figure :
 Fostering a... : Favoriser une super grappe nationale des sciences de la santé
 CDRD headquarters : Siège du CDRD
 CDRD operational nodes : Noyaux opérationnels du CDRD
 CDRD affiliated institutions : Institutions affiliées du CDRD



CDRD : Retombées et résultats de 2007 à 2015

- Établissement d'une infrastructure de recherche translationnelle spécialisée et de pointe d'une superficie de **40 000 pieds carrés**
- Recrutement de grands talents sous la forme de **plus de 100** spécialistes du développement et de la commercialisation des médicaments
- Établissement de **75** partenariats nationaux et internationaux (dont 52 partenaires affiliés à des universités, 10 organismes gouvernementaux provinciaux et fédéraux et 8 centres de recherche translationnelle internationaux)
- Repérage de **1 052** technologies de santé et évaluation de leur potentiel commercial et thérapeutique
- Sélection de **209** technologies à incuber par le CDRD
- Démarche réussie vers la commercialisation de **56** technologies (dont **50** nouveaux brevets)
- Transactions commerciales complétées pour **14** technologies
 - ... dont **3** ententes de codéveloppement, plus le développement et l'octroi de licences pour **3** technologies...
 - ... et la création de **7** nouvelles entreprises déjà évaluées à près de **100 M\$**
- Nous avons participé à obtenir plus de **100 M\$** en subventions pour les chercheurs principaux avec lesquels le CDRD collabore (les chercheurs principaux obtiennent au-delà de deux fois plus de subventions lorsqu'ils collaborent avec le CDRD).
- Nous avons obtenu approximativement **51 M\$** en investissements du secteur privé directement dans le CDRD.
- Nous avons obtenu **25 M\$** supplémentaires en investissements de démarrage pour de nouvelles entreprises du CDRD.
- Nous avons donné du soutien à **26** entreprises canadiennes de sciences de la santé (PME) en fournissant plus de **9 000** heures en accès à l'expertise et à l'infrastructure du CDRD (les habitant à poursuivre leur développement technologique, à ajouter de la valeur à leurs entreprises et à se positionner pour obtenir des investissements supplémentaires ou à consolider des partenariats stratégiques).
- Nous avons mis en place avec grand succès un programme de formation unique ayant permis de former **162** travailleurs hautement qualifiés – **94 %** de nos participants postdoctoraux travaillent dans leur domaine de choix (dont environ **85 %** sont restés au Canada).



Conclusion

Le CDRD a tenu sa promesse. Nous sommes résolu à collaborer étroitement avec les décideurs publics afin de faire concorder entièrement tous les éléments de l'écosystème de l'innovation en matière de sciences de la santé du Canada. En offrant un soutien stratégique ciblé, le gouvernement fera en sorte que le Canada tirera le plein potentiel économique et sociétal du secteur canadien des sciences de la santé et reprendra sa place légitime parmi les leaders de l'innovation.

Pour le CDRD, les contributions sont notamment celles qui suivent :

- Tirer le rendement maximum de la recherche financée par les fonds publics; faire en sorte que les avantages sociétaux et économiques découlant des investissements du Canada dans les sciences et la technologie se concrétisent ici au Canada au lieu de profiter à d'autres pays.
- Faire avancer les technologies afin de créer et de soutenir une masse critique de nouvelles entreprises ainsi que des emplois durables et bien payés (et les avantages économiques associés et une bioéconomie diversifiée).
- Attirer les investissements étrangers directs afin de permettre à nos entreprises de prospérer ici.
- Soutenir sans cesse « l'afflux de matière grise » en attirant et en conservant des spécialistes de la recherche biomédicale et en formant des travailleurs hautement qualifiés en mesure de conduire l'industrie vers l'avenir.
- Limiter les coûts des soins de santé grâce à des traitements à des soins de première ligne plus efficaces (p. ex. dans le cas des maladies chroniques).

La direction du CDRD souhaite collaborer avec le gouvernement du Canada par l'intermédiaire du Programme d'innovation afin de cerner des méthodes spécifiques dans le cadre desquelles tous les acteurs du domaine des sciences de la santé peuvent jouir d'un soutien grâce à une politique et à des investissements publics, ce qui optimiserait leurs contributions respectives à l'économie canadienne à long terme. Les entreprises canadiennes seront ainsi en mesure « **d'atteindre leurs objectifs d'expansion, d'innovation et de prospérité et, ce faisant, de contribuer à la croissance économique du pays** ».



Pour des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec :

Gordon C. McCauley

Président et directeur général par intérim

CDRD

Téléphone : 604-827-1132

Courriel : gmccauley@cdrd.ca

Barry Gee

Directeur, Communications

CDRD

Téléphone : 604-827-1223

Courriel : bgee@cdrd.ca

Le Centre for Drug Research and Development a été rendu possible
en partie par le financement des Réseaux de centres d'excellence.



Government of Canada
**Networks of Centres
of Excellence**

Gouvernement du Canada
**Réseaux de centres
d'excellence**

